

Script vidéo du cas « Data : to me or not to me ? »

Le partage des données est un des piliers de la science ouverte. Cependant, dans certaines situations, des scientifiques peuvent refuser ce partage, ce qui peut évoquer une conduite peu intègre.

En voici une illustration, mais découvrons d'abord les protagonistes.

John est un scientifique membre du groupe de réflexion néolibérale, Prosperity Forum Institute, connu, entre autres, pour son climato-scepticisme.

Bernard est climatologue et directeur du C.P.I., le Climate Public Institute.

La N.I.C., National Integrity Commission, est une des commissions d'enquête gouvernementale qui a mis le doigt sur certaines pratiques jugées ambiguës.

Maintenant, voici l'histoire.

Les serveurs informatiques du C.P.I. ont été piratés, et des échanges de mails ont été alors divulgués au grand public. Certains de ces courriels soulignent le manque de volonté des chercheurs du C.P.I. de donner accès à leurs données climatiques brutes.

Non non, non, non, non.

Les scientifiques du Climate Public Institute sont alors accusés d'arranger les données brutes pour défendre la thèse du dérèglement climatique, mais ils sont largement disculpés par plusieurs commissions d'enquêtes gouvernementales.

Néanmoins, la National Integrity Commission met le doigt sur certaines pratiques jugées ambiguës. Elle décrit et commente dans son rapport les échanges entre Bernard, directeur du C.P.I. et John, le demandeur de données brutes.

« Même si l'Office International d'Etudes du Climat est d'accord, je ne transmettrai toujours pas les données. Nous avons investi environ 25 ans dans ce travail. Pourquoi devrais-je mettre ces données à votre disposition alors que votre but est d'essayer de trouver quelque chose qui ne va pas ? »

Le rapport de la commission commente ceci :

« A première vue, il s'agit d'une réponse déraisonnable à une demande raisonnable, demandez à tout scientifique digne de ce nom et il vous dira que la clé de voûte de l'intégrité dans la recherche scientifique est la divulgation complète et transparente des données et des méthodes. »

Après avoir pris connaissance des éléments clés de cette histoire, voyons à présent comment ce cas de non-partage des données résonne en vous. Pour cela, je vous invite à répondre aux questions posées sous la vidéo.